

COMPOSITION et CALENDRIER DES JURYS - IUT Le Creusot Année universitaire 2016-2017

Le Président de l'Université de Bourgogne

VU le Code de l'Education, notamment article L. 712-2 (5°) ;
VU l'arrêté du 3 août 2005 relatif au diplôme universitaire de technologie dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur ;
VU l'arrêté du 29 juin 2012 habilitant l'Université de Bourgogne à délivrer des diplômes nationaux ;
VU la délibération du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne en date du 17 décembre 2014 prévoyant que les compétences relatives aux jurys d'examen sont exercées par les Directeurs des composantes ;
VU le Référentiel commun des études adopté par le Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne le 8 juillet 2016 ;

ARRETE

Article 1 :

Le jury des DUT **Génie Electrique et Informatique Industrielle, Génie Mécanique et Productique, Mesures Physiques et Techniques de commercialisation** est ainsi constitué pour l'année universitaire 2016-2017 :

Président : Monsieur Olivier LALIGANT, Directeur

Membres :

- ◆ Au titre des personnalités extérieures :
 - Madame Carine IGAU, présidente du Conseil de l'IUT.
- ◆ Au titre des chefs de département :
 - Monsieur Yohan FOUGEROLLE – Département GEII
 - Monsieur Pierre DUMONT – Département GMP
 - Monsieur Philippe PERROT – Département MP
 - Madame Florence MARTY – Département TC
- ◆ Au titre des enseignants :
 - Monsieur Christophe STOLZ – MCF – Département GEII
 - Monsieur Marc BOULÉ – PRCE – Département GMP
 - Monsieur Olivier MOREL – MCF – Département MP
 - Madame Sandrine MORIN – PRCE – Département TC

Membres à titre consultatif :

- Madame Anne GUENARD – Service Scolarité
- Monsieur Philippe MEREAU – Service Scolarité

Ce jury se réunira aux dates suivantes :

- Jury de fin de semestre 3 : Mardi 31 janvier 2017, à 14 h 00
- Jury de fin de semestre 1 : Mardi 7 février 2017, à 14 h 00
- Jury de fin de semestre 2 (passage en 2^{ème} année) : Jeudi 29 juin 2017, à 14 h 00
- Jury de fin de semestre 4 (DUT) : Jeudi 29 juin 2017 à 15 h 00
- Jury de septembre (DUT) : Mardi 5 septembre 2017, à 14 h 00

Article 2 :

Le présent arrêté est publié par voie d'affichage papier dans l'enceinte de l'IUT Le Creusot et sur le site internet de l'IUT Le Creusot.

Fait à Le Creusot, le 29 novembre 2016

Le Directeur de l'IUT Le Creusot

Olivier LALIGANT

